



Années universitaires 2018/2021

Ingénieur agronome de Bordeaux Sciences Agro en apprentissage (3 ANS)

Parcours : **MANAGEMENT ET INSTALLATION EN EXPLOITATION AGRICOLE**

Objectifs de la formation

L'objectif est d'apporter les compétences d'ingénieur agronome polyvalent et de haut niveau scientifique complétées d'une spécialisation en **gestion d'exploitation agricole**. Elle est proposée pour 3 filières :

- « **productions animales** », en partenariat avec le CFAA 64
- « **production de fruits et légumes** », en partenariat avec le CFAA 47 et PROPULSO
- « **viticulture-œnologie** », en partenariat avec le CFAA 33

Valeur ajoutée des enseignements

- Un solide socle de connaissances générales, scientifiques et technologiques durant les premiers 18 mois de la formation (le « tronc commun »),
- Des compétences en pilotage stratégique, gestion de production, commercialisation, ressources humaines, management de la qualité, gestion économique et financière, dans le cadre de la spécialisation des derniers 18 mois,
- En entreprise d'apprentissage : acquisition de compétences en démarche projet, travail et gestion d'équipe, audit interne, management d'entreprise, par les missions confiées et l'expérience acquise.

Public visé

- Titulaire d'un BTS, d'un DUT ou d'une Licence professionnelle (issu d'un Bac général, technologique ou professionnel).
- Jeunes de 16 à 30 ans révolus au début de l'apprentissage.
- Admis par le concours Apprentissage – Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires.

Entreprise d'apprentissage visée

- Exploitations agricoles (partenariat possible avec une coopérative agricole)

Débouchés


- Ce parcours permet de diriger, créer, reprendre ou une exploitation agricole dans les filières de production de fruits et légumes, productions animales et viticulture – œnologie. Elle forme aux métiers de chef d'exploitation agricole, responsable d'exploitation, directeur technique, directeur général d'exploitation agricole, etc.


Calendrier prévisionnel 2018-2021


	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2018-2019 1 ^e année												*														
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2018-2019 1 ^e année		*	*																							
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2019-2020 2 ^e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2019-2020 2 ^e année																										
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2020-2021 3 ^e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2020-2021 3 ^e année																		*								

★ AGENDA DU MAITRE D'APPRENTISSAGE :

Nov. 2018 : réunion Maitres d'Apprentissage
Mars 2019 : Présentations diagnostic global
Sept. 2021 : Soutenances mémoires ingénieur

 Période en centre de formation

 Période en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et les congés payés 3x5 semaines)

 Période entreprise / centre de formation aux choix en respectant un ratio de 9 semaines en entreprise / 9 semaines en centre de formation

Coût d'un apprenti élève-ingénieur à Bordeaux Sciences Agro

- Durée de la formation : **3 ans** dont **65 semaines** en centre de formation et **91 semaines** en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et 3x5 semaines de congés payés).
 - **Coût de la formation** (8 000 euros) est financé par la **Taxe d'Apprentissage** versée par l'entreprise, complétée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.
 - Rémunération de l'apprenti.e basée sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti recruté. Coût minimum employeur de 7 200 € pour la 1^e année, 12 500 € pour la 2^e année et 16 000 € pour la 3^e année.
 - **Primes à l'apprentissage** :
 - + Les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 11 salariés ouvrent droit à une prime versée par la région à l'employeur. La région détermine le montant de cette prime, qui ne peut être inférieur à **1000 € par année de formation**, ainsi que ses modalités d'attribution.
 - + **L'aide au recrutement** d'un.e premier.e apprenti.e ou d'un.e apprenti.e supplémentaire s'adresse aux entreprises de moins de 250 salariés. Son montant est de **1000 € minimum**.
 - **Exonération des charges sociales** : En tant qu'employeur d'apprenti.e, votre entreprise bénéficie d'exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre de ce contrat d'apprentissage.
- + d'information : [portail de l'alternance](#)

Formation réalisée en partenariat avec le CFAA 47

Contact candidats : apprentissage@agro-bordeaux.fr
Tél : 05 57 35 07 23 – 05 57 35 07 11

Contact Entreprises :

PRODUCTIONS ANIMALES : Maguy BASSAGAISTEGUY, CFAA64 - maguy.bassagaisteguy@educagri.fr
VITICULTURE-CŒNOLOGIE : Cécile CARRIE, CFAA33 - cecile.carrie@formagri33.com
FRUITS ET LEGUMES : Nathalie GILLE-ZENON, CFAA47 – PROPULSO - nathalie.gille-zenon@aire-fl.fr



propulsO^o
VERS LES FRUITS
ET LEGUMES D'AQUITAINE

